



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'Enquête nationale franchit une étape importante avec la conclusion du processus de consignation de la vérité

#### Les commissaires concentrent maintenant leurs efforts sur la formulation des recommandations pour le rapport final

**Ottawa, 12 décembre 2018** --- L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées conclura ses activités de consignation de la vérité cette semaine à Ottawa, après neuf jours consacrés aux observations finales des parties ayant qualité pour agir. Si l'on tient compte des présentations faites à Calgary le mois dernier, les commissaires recevront les recommandations de près de 60 parties ayant qualité pour agir relativement à une série de problèmes critiques, notamment la pauvreté, le racisme, les lacunes en matière de soutiens et de services, ainsi que le financement inadéquat.

« Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les parties ayant qualité pour agir d'avoir apporté une contribution inestimable à notre enquête », a mentionné la commissaire en chef Marion Buller. « Elles ont été à nos côtés à chaque étape des travaux. Elles nous ont aidés à mettre en évidence les conséquences catastrophiques de cette tragédie nationale et à cerner les causes sous-jacentes et systémiques de la violence. »

Mis sur pied en 2017, le processus de consignation de la vérité comprenait trois phases d'activités distinctes reposant sur le témoignage de membres de famille et de survivantes, de Gardiens du savoir, d'experts et de représentants des institutions, sur celui de chercheurs indépendants ainsi que sur l'assignation de témoin. Toutes les approches de l'Enquête nationale en matière de collecte des preuves ont été conçues pour tenir compte des traumatismes et des protocoles territoriaux.

Le processus de consignation de la vérité a débuté avec la collecte des vérités propres de membres de famille et de survivantes. Au moyen de 15 audiences communautaires et des activités de consignation des déclarations supplémentaires tenues dans des communautés de toute taille partout au Canada, l'Enquête nationale a entendu le témoignage de plus de 1 400 personnes. En faisant preuve de beaucoup de courage, elles ont partagé leurs histoires de traumatisme et de perte en espérant apporter une contribution positive. Elles ont également émises d'importantes recommandations visant la mise en œuvre de changements.

Au cours des phases suivantes de consignation des preuves, l'Enquête nationale a recueilli le témoignage de plus d'une centaine de Gardiens du savoir, d'experts, de travailleurs de première ligne, de chercheurs, de chefs de file et de représentants des institutions dans le cadre de neuf audiences réparties sur plusieurs jours. D'importants thèmes y ont été abordés, notamment les suivants : le droit autochtone, les droits de la personne, le racisme, les services gouvernementaux, les politiques et les

pratiques policières, la violence coloniale, le système de justice pénale, la protection de la famille et de l'enfance, ainsi que l'exploitation sexuelle.

« Parce que nous souhaitons refléter les diverses perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis, nos activités de consignation de la preuve ont été inclusives, respectueuses et collaboratives », a expliqué la commissaire Michèle Audette.

« À la lumière de cet engagement, nous avons complété les témoignages entendus lors des audiences publiques par une série de dialogues facilités portant sur les expériences uniques des personnes 2ELGBTQQIA, des Métis, des Inuits et des communautés au Québec afin que ces expériences soient pleinement prises en compte dans les conclusions et les recommandations de l'Enquête nationale», a ajouté le commissaire Brian Eyolfson.

« Les nombreux témoignages recueillis nous offrent une base solide à partir de laquelle nous pouvons trouver des solutions concrètes et recommander des changements pertinents », a soutenu la commissaire Qajaq Robinson.

« La conclusion des processus de consignation de la vérité et d'observations finales marque une étape importante des travaux de l'Enquête nationale, dont le mandat est de trouver la vérité, d'honorer la vérité et de donner vie à la vérité », a ajouté la commissaire en chef Buller.

Les commissaires comptent remettre leur rapport final au gouvernement du Canada d'ici avril 2019.

Pour en savoir plus :

Équipe des communications de l'Enquête nationale

Catherine Kloczkowski

Responsable des communications

613 295 5715

Courriel : [media@mmiwg-ffada.ca](mailto:media@mmiwg-ffada.ca)

Web : [www.mmiwg-ffada.ca](http://www.mmiwg-ffada.ca)